Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 110 (2012)
Heft: 4

Artikel: Une nouvelle maison de naissance à Genève
Autor: Bodart Senn, Josianne
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-949362

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'ovulation. C'est dire qu'avec la palette des mesures de protection possibles, nous pouvons répondre à des exigences de sécurité plus élevées.

Vous avez dans l'intervalle une longue expérience dans la communication des risques à l'Unité d'infectiologie à Saint-Gall.

Je pense qu'il vaudrait la peine d'élaborer des lignes directrices en matière de consultation. On pourrait y retenir notamment quelles informations de sécurité devraient être systématiquement communiquées. En outre, nous pourrions donner un soutien «technique» dans la communication des risques. Nous faisons de bonnes expériences avec l'approche comparative: par ex. une TAR efficace protège-t-elle aussi bien que le préservatif? Comme l'effet de protection du préservatif est bien connu, il peut servir de référence pour évaluer l'effet de la TAR. Bien sûr, il y aura toujours des gens plus sceptiques et plus prudents que d'autres. Dans ce contexte, la déclaration de la CFPS a également la fonction d'une prise de position scientifique, qui confère plus de crédibilité à la TAR en tant que mesure de prévention.

Avez-vous l'impression que les patients se sentent en sécurité absolue avec le préservatif et ont dès lors de la peine à admettre un risque résiduel sous TAR?

Pas vraiment. Nos patients semblent se rendre compte du fait que même le préservatif ne peut garantir une sécurité à 100%. Nous pouvons donc partir de cette estimation réaliste pour la communication des risques sur la TAR efficace. ◀

Nous vous remercions, monsieur Vernazza, pour cet entretien intéressant.

Entretien mené par Rainer Kamber.

Rudin C., Nadal D., Hösli I., Flepp M. pour la Commission clinique et thérapie VIH/sida (CCT), «VIH, grossesse et accouchement. Mise à jour des recommandations pour la prévention de la transmission verticale du VIH», Bulletin OFSP 5/09, pp. 70–76.

Elzi L., Flepp M., pour la Commission d'experts clinique et thérapie VIH/Sida (CCT), «Recommandations de la Commission d'experts clinique et thérapie VIH/sida (CCT) pour le début d'un traitement antirétroviral chez les adultes infectés par le VIH» OFSP 27/11, pp. 565–568, www.bag.admin.ch/dokumentation/publikationen

Parution originale:
Swiss Aids News, édition spéciale, été 2011, p. 58–60, Aide Suisse centre le Sida, Zurich.

Ouverture de La Roseraie

Une nouvelle maison de naissance à Genève

Une nouvelle maison de naissance a ouvert ses portes en Suisse romande le 9 janvier 2012. Le canton de Genève accueille La Roseraie, résultat réjouissant d'un long processus de tractations et de beaucoup d'heures de travail bénévole.

Josianne Bodart Senn

«Une belle aventure», précise Odile Evéquoz, une des initiatrices du projet. L'aventure a réellement commencé en 2008. Un groupe de cinq sages-femmes, toutes membres actives de l'Arcade sages-femmes et pour certaines d'entre elles, sages-femmes agréées pendant plusieurs années, nourrissaient le projet commun d'ouvrir une maison de naissance à Genève. Elles ont d'abord cherché un lieu et des fonds. Certaines communes genevoises, la section genevoise de la Fédération des sages-femmes, l'Arcade sages-femmes, ainsi que la Loterie Romande et la Fondation Wilsdorf ont généreusement soutenu le projet. Mais, jusqu'en 2009, le lieu restait introuvable.

C'est par hasard que le groupe a découvert La Roseraie, au numéro 3 du Chemin du Châtelet, belle villa entourée d'un grand jardin, située dans un quartier très calme, à 200 mètres derrière la Maternité des HUG. Les sages-femmes apprennent avec étonnement que cette maison appartient à la Ville de Genève. Longtemps demeurée inoccupée, puis louée pendant deux ans à des squatteurs, la maison était dans un piteux état.

«Heureusement, un des magistrats a pris notre projet à cœur et il nous a beaucoup aidé», précise Odile Evéquoz. La Ville a décidé d'attribuer la villa au projet, de prendre en charge une grande partie de sa réfection et de la louer au groupe de sages-femmes, constitué en association. Les travaux ont pris plus de temps que prévu et ne se sont terminés qu'à la fin de l'année 2011. C'est à ce moment-là également que La Roseraie a été inscrite dans la liste hospitalière du canton, grâce à la motivation et à l'effort soutenu des sages-femmes pour la faire reconnaître.

Un suivi global de la grossesse aux suites de couches

La nouvelle maison de naissance fonctionne depuis janvier 2012 avec six sages-femmes. L'équipe serait très heureuse d'accueillir deux nouvelles sages-femmes en son sein. Fin février 2012, La Roseraie compte déjà deux naissances. Sans faire de publicité et avant qu'ait eu lieu l'inauguration officielle que le Conseil administratif de la Ville doit organiser, les inscriptions affluent. Ainsi, 60 à 80 naissances sont projetées pour l'année 2012.

La Roseraie dispose de deux salles d'accouchement et de deux chambres où les parents peuvent séjourner avec leur enfant après la naissance (de un à quatre jours). En outre, il y a une grande salle donnant sur le jardin, disponible pour la préparation à la naissance, une salle à manger, une salle de consultations, une chambre de garde et un bureau.

Les sages-femmes de La Roseraie travaillent en équipe. Chaque nouvelle future maman est reçue par une seule sage-femme qui la suivra durant toute la grossesse et à son retour à domicile. Durant la grossesse, l'équipe fait en sorte que les futurs parents rencontrent aussi les autres sages-femmes de l'équipe (cours de préparation en groupe, soirées de rencontre).

Pour ce qui est de l'accouchement (toujours accompagné par deux sages-femmes) et du séjour en maison de naissance, c'est le tour de garde qui décide: ce seront les deux sages-femmes de garde à chaque jour et à chaque nuit qui se chargeront des visites et de la présence. Aux yeux des six sages-femmes de l'équipe, cette manière de faire est la meilleure pour assurer à la fois une qualité du travail et un temps de repos indispensable, donc la longévité du projet. ◀

Pour suivre cette «belle aventure», rendez-vous sur: www.maisondenaissancelaroseraie.ch